

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [8-9]

Artikel: L'ADF entre le passé et l'avenir : 75 ans et toutes ses dents

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ADF ENTRE LE PASSE ET L'AVENIR 75 ANS ET TOUTES SES DENTS

L'Association suisse pour les Droits de la femme fêtait son 75e anniversaire le 1er juin dernier dans les salons de l'Hôtel Métropole, à Genève. La commémoration, à laquelle participaient un nombre record de militantes d'hier et d'aujourd'hui, avait été organisée par la section genevoise, la première à avoir vu le jour en 1909. Elle fut suivie, le lendemain, par la 73e assemblée des délégués de l'Association, à laquelle incombait la lourde tâche de s'attaquer aux problèmes présents et futurs.

Les autorités du bout du lac étaient présentes (notamment Mme Marie-Laure Beck, présidente du Grand Conseil), le gratin du féminisme genevois également, ainsi que des politiciennes de haut rang venues de toute la Suisse. La liste serait trop longue à dresser, et d'ailleurs, pourquoi en exclure toutes celles qui, sans détenir aucun titre particulier, sans occuper aucune fonction glorieuse, ont poussé énergiquement pendant des décennies à la roue du féminisme suisse ? La fête du 1er juin, après tout, était bien à leur.

C'était aussi celle, bien méritée, de Marie-Jeanne Mercier, qui achevait en feu d'artifice, avec l'organisation de cet anniversaire, son mandat à la tête de l'ADF-Genève (où elle sera désormais remplacée par Gilberte Muller).

Après une soirée entièrement consacrée à l'évocation des souvenirs, cocasses, émouvants ou glorieux, ainsi qu'à la remise du premier prix ADF à Leni Robert (cf. encadré), les déléguées se sont retrouvées le 2 juin pour débattre des réalités actuelles.

La situation financière de l'ADF est difficile. Rien d'étonnant à cela, si on considère l'abondance des activités du comité central, entraînant bien entendu des dépenses : soutien à la pétition des Appenzelloises pour le droit de vote, multiples interventions en faveur d'une acquisition égalitaire du droit de cité, collaboration à la rédaction d'un catalogue d'arguments contre l'initiative « Droit à la vie », soutien à la candidature Uchtenhagen, étude sur les réelles possibilités d'apprentissage des jeunes filles, séminaire sur le thème « Femmes et mass media » et multiplication des relations

avec la presse, réponse à différentes consultations, etc.

Or, le nombre des membres, et par conséquent le montant global des cotisations, stagne ou régresse. Décision a donc été prise d'augmenter de 3 francs la contribution versée au comité central par les sections pour chacun de leurs membres (actuellement 10 francs).

Sur proposition des sections de Vevey et de Genève, l'assemblée a recommandé aux sections d'entreprendre, selon leurs possibilités, une étude sur la révision du droit de divorce, dont les conclusions devraient être présentées à l'ADF.

de 1985 en vue de l'organisation d'un séminaire.

Le prochain séminaire aura lieu en septembre, et sera consacré à l'établissement de stratégies concrètes dans la perspective de deux votations imminentes : celle sur l'initiative « Droit à la vie » (que l'ADF combat) et celle sur la protection de la maternité (que l'ADF soutient).

Signalons enfin l'entrée de trois nouvelles membres (en remplacement de trois démissionnaires) au comité central. Il s'agit de Mmes von Rotz (GE), Epprecht (ZH) et Bedick (ZH). **Silvia Lempen**

LENI ROBERT : PRIME A L'INDEPENDANCE

Les lectrices et lecteurs de FS connaissent bien Leni Robert, conseillère nationale bernoise, que nous leur avons longuement présentée dans notre numéro de mars. Il est donc à peine besoin de rappeler quels mérites lui ont valu d'être la première lauréate d'un prix que l'ADF entend désormais décerner régulièrement à une personnalité marquante du féminisme suisse.

L'ADF a voulu essentiellement saluer le courage d'une politicienne qui n'a pas hésité à mener à bien les luttes qui lui tenaient à cœur (en faveur des femmes, des jeunes, de l'environnement) malgré le désaveu de son propre parti (le parti radical). Signe des temps : aujourd'hui, l'indépendance est mieux côtée que l'intégration à la bourse des valeurs féministes. De quoi donner à réfléchir aux viennent-ensuite de toutes les listes de candidature ? (sl)

